



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET de l'OISE

## AVIS AU PUBLIC

Projet d'aménagement de la zone de la Couture

par la commune de Rémy

Par arrêté préfectoral du 4 septembre 2014, est prescrite, du mercredi 15 octobre 2014 au vendredi 14 novembre 2014 inclus, sur le territoire de la commune de Rémy, l'enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique des travaux nécessaires au projet d'aménagement de la zone de la Couture.

### Permanences du commissaire enquêteur

Conformément à la décision n° E14000122/80 du 6 août 2014 du tribunal administratif d'Amiens, M. Francis MIANNAY, retraité de la SNCF, est désigné en qualité de commissaire enquêteur titulaire et se tiendra à la disposition du public en mairie de Rémy aux dates et heures suivantes :

- le mercredi 15 octobre 2014 de 9 H à 12 H
- le samedi 25 octobre 2014 de 9 H à 12 H
- le vendredi 14 novembre 2014 de 15 H 30 à 18 H 30.

où toute correspondance pourra également lui être adressée.

M. Alain VASSAL, ingénieur, chef de projet RTE en retraite, est désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant. Il remplace le titulaire en cas d'empêchement et exerce alors ses fonctions jusqu'au terme de la procédure.

### Dépôt des dossiers et registres

Pendant 31 jours consécutifs, le dossier soumis à enquête sera mis à la disposition du public aux heures habituelles d'ouverture du secrétariat de la mairie de Rémy (lundi, mercredi et jeudi de 9 h à 11 h et vendredi de 16 h 30 à 18 h 30) et à la préfecture de l'Oise - direction des relations avec les collectivités locales - bureau des affaires juridiques et de l'urbanisme.

A l'issue de l'enquête, les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenues à la disposition du public à la mairie de Rémy, à la sous-préfecture de Compiègne et à la préfecture de l'Oise pendant un an.

Pour le Préfet  
et par délégation,  
le Directeur par intérim



Sandrine GIRAULT